Publié le : 11/06/2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200056737-20260408-2026_09-DE

CCAS EHPAD Résidence du Prieuré Jugon les Lacs

☎ : 02.96.31.68.68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE NOUVELLE

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à dix- huit heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'EHPAD de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, sous la présidence de Monsieur Eric MOISAN, Maire.

Etaient présents : Messieurs : MENARD, MOISAN, ORVEILLON
Mesdames : AOUTIN, BRIVE, CARRO, LEHARDY, TARDY

Absents Excusés : Mesdames GESRET, LENOIR, NIQUETTE, ROCHEFORT
Messieurs CARDIN, CLEMENT, PLESTAN,

Secrétaire de séance : Madame CABARET

2026-09-AFFECTATION DES RESULATS 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET CCAS

Excédent de fonctionnement 2025 : + 6 326.65 €
002 en recettes de fonctionnement 2026 reporté : + 6 326.65 €

Excédent d'investissement 2025 : 9 011.78 €
002 en recette d'investissement reporté 2026 : 9 011.78 €

BUDGET RESTAURATION SCOLAIRE

Déficit de fonctionnement 2025 : - 3 785.24 €
002 Déficit reporté en recette de fonctionnement 2026 : - 3 785.24 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident de réaliser l'écriture comptable nécessaire.

Le Président du CCAS
Eric MOISAN, Maire

P/O M MENARD, Vice-Président

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS - 22270 -

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS - 22270 -